

# DONNONS DEUX VOISINES À NOTRE ÉOLIENNE ADONIS!

UN PROJET RÉFLÉCHI, DURABLE, RENTABLE



Une information  
de la Municipalité  
de Charrat

# UN NOUVEAU PLAN D'AMÉNAGEMENT DÉTAILLÉ POUR UNE COMMUNE DANS LE VENT

Le 9 février 2014, la population de Charrat acceptait le plan d'aménagement détaillé (PAD) qui lui était soumis en votation populaire, plan qui définissait les parcelles dédiées à la production d'énergie éolienne.

## 60% DES CHARRATAINS FAVORABLES

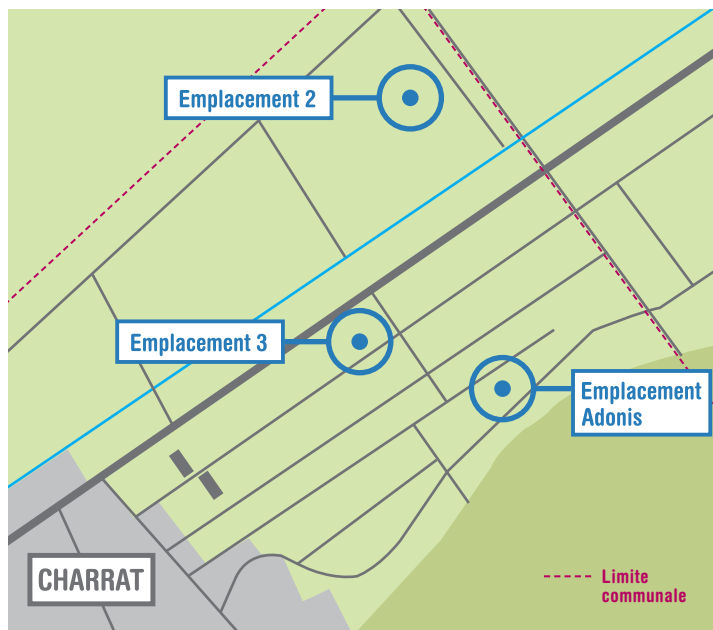
Plus de 60% de la population se prononçait alors en faveur de l'implantation de nouvelles éoliennes sur son territoire. Dans le même temps, les habitants de Saxon rejetaient cette opportunité de réalisation intercommunale, obligeant les autorités charrataines à remettre l'ouvrage sur le métier.

Désireuses de respecter la volonté populaire exprimée et fortes de ce soutien, celles-ci mettent aujourd'hui à l'enquête un nouveau plan d'aménagement. Redimensionné, il prévoit l'installation, sur le territoire de Charrat, de deux nouvelles éoliennes, situées dans le voisinage d'Adonis.

## VOTE POPULAIRE PRÉVU LE 5 JUIN 2016

Votre Conseil municipal entreprend cette démarche avec fierté et détermination. Et avec la volonté de poursuivre dans la voie qu'il a adoptée, celle d'un développement harmonieux, cohérent, durable.

Le PAD vous sera présenté en détail lors d'une séance d'information organisée le 16 février prochain. Vous serez ensuite invités à voter sur cet objet en date du 5 juin 2016.



# ADHÉRONS AU PROJET PARCE QU'IL EST...

## ... DÉFINI // 3 éoliennes en tout

Le PAD limite à deux le nombre d'éoliennes en complément de l'existante. Le projet n'a qu'une faible emprise au sol, environ 1200 m<sup>2</sup> pour les mâts et routes d'accès. Soucieuse de maintenir ses surfaces agricoles d'assolement, la commune a prévu une surface de compensation équivalente, validée par le Canton.

## ... JUDICIEUX // Clause du besoin démontrée

Le Conseil d'Etat a déclaré le site de Charrat propice à l'énergie éolienne en février 2011. Selon les autorités, le plan d'aménagement détaillé, qui «s'inscrit dans une démarche judicieuse et rationnelle», répond à la clause du besoin et sa localisation est appropriée.

## ... RÉFLÉCHI // Etudes d'impact poussées

Conformément à la loi, l'installation d'éoliennes à Charrat a fait l'objet d'études environnementales poussées. L'impact sur les habitants, comme sur l'environnement, remplit des exigences strictes. A l'instar de tout projet éolien, le respect des normes est assuré par un suivi en matière de bruit et de faune notamment.

## ... RENTABLE // 260'000 francs par année

Partenaire et actionnaire de la société ValEole, qui promeut l'énergie éolienne dans la région, la commune de Charrat bénéficie non seulement de dividendes, mais aussi de redevances annuelles et de rentrées fiscales. La somme totale atteindra quelque 260'000 francs par année, soit près de 25% de sa marge d'autofinancement.

## ... EFFICACE // Vers l'autonomie énergétique

Adonis produit quelque 7 millions de kWh par an, soit la moitié des besoins totaux de la commune, ménages, industries et domaine public confondus. L'arrivée de ses deux futures compagnes permettra de tripler cette production. Charrat produira plus d'énergie qu'elle n'en consomme, réalisant ainsi son autonomie énergétique.

## ... DURABLE // Une richesse naturelle

Ce n'est un secret pour personne, la bise est particulièrement généreuse à Charrat. Profitons-en! Soyons fiers de l'énergie qu'elle nous offre: propre, sûre, durable... et inépuisable! Et n'oublions pas qu'arrivées en fin d'exploitation, après environ 25 ans, les éoliennes sont démontées et recyclées à 98%.



# NOS ÉLUS S'ENGAGENT EN FAVEUR DU PROJET



**Léonard Moret**  
Président



**Fabienne Moret**  
Vice-présidente



**Emmanuelle  
Beytrison**  
Conseillère communale



**Marlyse  
Volluz**  
Conseillère communale



**Bastien Forré**  
Président  
du PLR de Charrat



**Christian Grognez**  
Président  
du PDC de Charrat



*Quelle planète voulons-nous laisser à nos enfants? Le développement des énergies renouvelables est une évidence. Nous avons déjà l'expérience d'Adonis, qui s'avère extrêmement positive. Avec près de 7 millions de kWh par année, elle produit plus que ce qui était prévu. Continuons dans cette voie, c'est la bonne!*



*L'installation d'Adonis, en 2012, a donné une image très positive de notre village, en harmonie avec le tourisme doux développé dans la région. Notre population a augmenté de 10% depuis 2012, et le prix des terrains à bâtir a également augmenté dans le même temps.*



*Le retour de l'énergie éolienne représente une part importante de notre marge d'autofinancement, il permet à notre commune d'engager régulièrement de nouveaux investissements.*

**VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE NOUVEAU PLAN D'AMÉNAGEMENT?**

**Participez à la séance d'information du mardi 16 février, à 19h30, au foyer de la salle polyvalente.**

**Les autorités communales et des représentants de ValEole y présenteront le projet et répondront à vos questions.**